



101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

DÉROGATION MINEURE N° 2026-53

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE A DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

Lors d'une séance régulière du 12 août 2026 qui se tiendra à 19 h, au 100, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2026-53, telle que décrite ci-après.

Nature et effets de la demande : Autoriser l'aménagement de cases de stationnement en cours avant pour des maisons de ville, alors que la norme l'interdit lorsqu'elles ne sont pas en face d'un garage.

Identification de l'immeuble concerné : 45-53 route de Sainte-Béatrix
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)
Lot 6 183 567 (cadastre du Québec)

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX.

Anick Beauvais

Directrice générale et greffière-trésorière

Pour toutes questions ou oppositions concernant cet avis, veuillez nous contacter avant le 12 août 2026 à info@munsar.ca ou au 450-883-2264.

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Dérogation mineure n° 2026-53)

Je soussignée, Anick Beauvais, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil municipal, le vingt-troisième jour du mois de juillet deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX.



Anick Beauvais
Directrice générale et greffière-trésorière